

Lincoln Protect^{MC}

PEP Protection étendue

PEP Extra

PEP de base

PEP Groupe motopropulseur

PROGRAMMES D'ENTRETIEN PROLONGÉ



LA COMPAGNIE
AUTOMOBILE LINCOLN

Prendre la route en toute confiance

Lorsque vous décidez d'acheter ou de louer votre véhicule, vous voulez profiter de la tranquillité d'esprit de savoir que votre véhicule est protégé pour l'avenir. Un programme Lincoln Protect contribue à vous protéger contre le coût de réparations imprévues, grâce à la couverture supplémentaire de nombreux composants du véhicule.

- Que vous choisissiez le PEP Protection étendue ou la protection de base du PEP Groupe motopropulseur, il existe un programme Lincoln Protect qui convient parfaitement à vos besoins! Vous choisissez les limites de temps et de kilométrage qui vous conviennent le mieux.
- Le programme Lincoln Protect protège contre le coût de réparations inattendues après l'expiration de votre couverture de base au titre de la Garantie limitée de véhicule neuf en couvrant de nombreux composants du véhicule.

REMBOURSEMENT DES FRAIS DE LOCATION D'UN VÉHICULE

Prévoit le remboursement des frais de location d'un véhicule pendant un maximum de 10 jours dans le cas d'une réparation comprise dans la couverture de base au titre de la Garantie limitée de véhicule neuf ou de votre programme Lincoln Protect. Les frais de location vous seront remboursés jusqu'à concurrence de 45 \$/jour pendant un maximum de 10 jours! Consultez votre concessionnaire pour connaître tous les détails concernant le remboursement des frais de location d'un véhicule.

OPTIONS DE FRANCHISE

La franchise standard est de 100 \$. Autres options de franchises disponibles : 0 \$[±], 50 \$, 200 \$ et franchise « décroissante ».

ASSISTANCE ROUTIÈRE[^]

L'assistance routière Lincoln Protect propose des options de limites de temps et de kilométrage qui dépassent la couverture offerte par la garantie du véhicule.

L'assistance routière Lincoln Protect couvre les services suivants :

- Remorquage
- Remplacement d'un pneu à plat
- Planification de voyage
- Remboursement des dépenses de voyage d'urgence
- Démarrage-secours (à l'exception des batteries électriques)
- Service de treuillage
- Déverrouillage-secours
- Livraison de carburant

OPTION DE REMBOURSEMENT LOCATION PLUS![±]

Offre une couverture des frais de location d'un véhicule dès le premier jour, pouvant atteindre 75 \$/jour pendant un maximum de 10 jours, dans le cas d'une réparation comprise dans la couverture de base au titre de la Garantie limitée de véhicule neuf ou de votre programme Lincoln Protect.

REHAUSSEZ VOTRE PEP PROTECTION ÉTENDUE D'UN PPEL

En rehaussant votre PEP Protection étendue d'un PPEL, vous profiterez de la couverture optimale de Lincoln, soit plus de 1 000 composants couverts, ainsi que les frais de main-d'œuvre et services d'entretien, tels que décrits dans votre Guide du propriétaire. Vous aurez aussi la tranquillité d'esprit de savoir qu'il s'agit là de la couverture la plus populaire – et que plus d'un tiers des clients Lincoln Protect choisissent de combiner leur PEP Protection étendue avec un PPEL! Demandez tous les détails à votre concessionnaire.

[±] PEP pour véhicules neufs seulement.

[^] Pour les programmes avec des limites de temps et de kilométrage qui dépassent 6 ans ou 110 000 km.

Pour les véhicules neufs

- La couverture pour les véhicules admissibles débute à la date d'achat du programme et cesse à l'expiration de la limite de temps (à partir de la date d'entrée en vigueur de la garantie) ou de kilométrage choisie (sur le compteur du véhicule) (selon le premier terme atteint); ces limites sont calculées à partir de zéro kilomètre et de la date d'entrée en vigueur de la garantie.

CHOIX DE LIMITES DE TEMPS ET DE KILOMÉTRAGE							
	200 000 km	160 000 km	150 000 km	120 000 km	100 000 km	80 000 km	60 000 km
8 ans	■		■	■	■	■	■
7 ans	■		■	■	■	■	■
6 ans	■		■	■	■	■	■
5 ans	■	■ ⁺⁺	■	■	■ ⁺	■ ⁺	■ ⁺
4 ans			■	■	■ ⁺	■ ⁺	
3 ans			■	■	■ ⁺	■ ⁺	

Pour les véhicules d'occasion

- Les véhicules d'occasion certifiés sont admissibles à des durées prolongées[§], à partir de 7 ans/160 000 km jusqu'à 9 ans/200 000 km.
- La couverture pour les véhicules admissibles débute à la date d'achat du programme et cesse à l'expiration de la limite de temps (à partir de la date d'entrée en vigueur de la garantie) ou de kilométrage (sur le compteur du véhicule) choisie, selon le premier terme atteint.

Pour tous les PEP des véhicules encore couverts au titre de la couverture de base de la Garantie limitée de véhicule neuf (GLVN), la couverture débute à l'expiration de la couverture de base de la Garantie limitée de véhicule neuf et se termine à l'expiration de la limite de temps ou de kilométrage (selon le premier terme atteint)^{▼▼}.

CHOIX DE LIMITES DE TEMPS ET DE KILOMÉTRAGE						
Km actuel	130 001 – 160 000	100 001 – 130 000	65 001 – 100 000	0 – 160 000	0 – 80 000	0 – 65 000
9 ans/ 200 000 km					■ [§]	
9 ans/ 160 000 km					■ [§]	
8 ans/ 200 000 km					■ [§]	
8 ans/ 160 000 km					■ [§]	
7 ans/ 200 000 km					■ [§]	
7 ans/ 160 000 km					■ [§]	
5 ans/ 100 000 km			■			■
4 ans/ 80 000 km			■			■
4 ans/ 60 000 km			■			■
4 ans/ 40 000 km		■ [▼]	■			■
3 ans/ 80 000 km			■			■
3 ans/ 60 000 km		■	■			■
3 ans/ 40 000 km		■	■			■
2 ans/ 40 000 km		■	■			■
1 an/ 20 000 km	■	■	■			■
6 mois/ 10 000 km				■ ^{**}		
3 mois/ 5 000 km				■ ^{**}		

^{††} S'applique au PEP Groupe motopropulseur seulement. [†] S'applique aux PEP Protection étendue, PEP Extra et PEP de base seulement. [§] S'applique aux véhicules d'occasion certifiés seulement; PEP Protection étendue seulement. ^{▼▼} Sauf dans le cas du remboursement des frais de location, qui commence à la date d'achat du programme. [▼] S'applique aux PEP Groupe motopropulseur, de base et Extra seulement. ^{**} S'applique au PEP Protection étendue seulement.

PEP Groupe motopropulseur

29 COMPOSANTS COUVERTS

Comprend l'ASSISTANCE ROUTIÈRE

29 COMPOSANTS COUVERTS

MOTEUR
Toutes les pièces internes lubrifiées
Bloc-cylindres
Culasses
Volant moteur
Collecteurs d’admission et d’échappement
Collecteur et boulons
Carter d’huile
Pompe à huile
Joints et bagues d’étanchéité
Thermostat
Boîtier de thermostat
Couvercle de chaîne de distribution
Chaîne de distribution (pignons ou courroie)
Turbocompresseur/compresseur volumétrique (installé à l’usine)
Couvre-culasses
Déphaseurs de mécanisme de distribution variable
Pompe à eau

BOÎTE DE VITESSES/TRANSMISSION

Toutes les pièces internes
Joints et bagues d’étanchéité
Convertisseur de couple
Boîte de transfert (y compris toutes les pièces internes)
Carter principal de boîte de vitesses (sauf modules internes de commande de la boîte de vitesses)

PROPULSION ARRIÈRE

Arbres de roue
Carter de pont et carter de pont avant pour traction intégrale (y compris toutes les pièces internes)
Arbre de transmission
Joints et bagues d’étanchéité
Joints de cardan et joints homocinétiques

TRACTION AVANT

Essieux, bagues et joints d’étanchéité
Carter de boîte-pont/carter de pont arrière pour traction intégrale (y compris toutes les pièces internes)
Moyeux avant à blocage automatique (4x4)
Anneaux de blocage (4x4)
Joints et bagues d’étanchéité
Joints de cardan et joints homocinétiques

PEP de base

84 COMPOSANTS COUVERTS

Comprend l'ASSISTANCE ROUTIÈRE

et les composants couverts par le PEP Groupe motopropulseur plus :

84 COMPOSANTS COUVERTS

MOTEUR
Amortisseur de vibrations
et boulon
Canalisations métalliques
DIRECTION
Mécanisme de blocage (colonne inclinable)
Soupape de commande
Refroidisseur et canalisations métalliques
Bras de renvoi
Pompe de direction assistée/activateur de direction à commande électrique
Poulie
Joints et bagues d’étanchéité
Carter de direction manuelle ou assistée (y compris toutes les pièces internes)
Timonerie et accouplements de direction sous le véhicule

FREINS

Plateaux de frein
Servofrein
Étriers
Soupape combinée
Canalisations métalliques et raccords
Maître-cylindre
Tringlerie et câbles de frein de stationnement
Brides et clips
Régleurs de jeu automatiques
Axe de pédale de frein
Ressorts
Cylindres récepteurs

SUSPENSION AVANT

Rotules (supérieures et inférieures)
Bras de suspension (supérieurs et inférieurs)
Axes de bras de suspension et bagues
Axes de pivot de fusée et bagues

Tringlerie et bagues
Jambes MacPherson
Fusée et porte-fusée
Barre stabilisatrice
Biellettes de direction

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

Alternateur
Module d’allumage électronique
Pompe d’alimentation
Lunette arrière chauffante (éléments électriques seulement; dommages ou bris de glace non couverts)
Commutateur d’allumage
Relais de ventilateur de radiateur
Indicateur de vitesse et compteur kilométrique (éléments électriques et mécaniques)
Démarreur

Solénoïde de démarreur
Contacteurs (électriques à commande manuelle)
Régulateur de tension
Moteurs d’essuie-glaces
Faisceaux électriques (sauf fils de bougies)

CLIMATISATION

Embrayage
Roulements d’embrayage
Compresseur
Contacteur d’embrayage
Culasse de compresseur
Joints de compresseur
Condenseur
Évaporateur
Inducteur
Poulie

PEP Extra

113 COMPOSANTS COUVERTS

Comprend l'ASSISTANCE ROUTIÈRE et les composants couverts par le PEP Groupe motopropulseur et le PEP de base plus :

MOTEUR
Supports moteur
Couronne dentée de volant
Réservoir de carburant et canalisations métalliques
Injecteurs de carburant et canalisations métalliques
Radiateur et ventilateur de radiateur (embrayage ou moteur)

BOÎTE DE VITESSES/TRANSMISSION

Module de commande de la boîte de vitesses
Supports de boîte de vitesses

FREINS

Groupe hydraulique des freins antiblocage
Module et capteurs de freins antiblocage

CLIMATISATION ET CHAUFFAGE

Réservoir d’accumulation de climatiseur
Commande automatique de température
Moteur de ventilateur de chauffage
Radiateur de chauffage

ÉLÉMENTS HAUTE TECHNOLOGIE

Régulateur de vitesse adaptatif
Suspension pneumatique (certains composants électroniques)
Tableau de bord (sauf planche de bord et verre du tableau de bord)
Système d’entrée sans clé, posé en usine (sauf poignées de portes)
Antenne électrique
Verrouillage électrique des portes et clips de maintien (sauf poignées de porte)
Moteurs de sièges à réglage électrique
Moteurs de lève-glaces et lève-glaces
Régulateur de vitesse

PEP Protection étendue

1 000+ COMPOSANTS COUVERTS

Comprend l'ASSISTANCE ROUTIÈRE et les composants couverts par le PEP Groupe motopropulseur, le PEP de base et le PEP Extra plus :

Système de verrouillage et déverrouillage automatique (sauf perte de télécommande et télécommande)
Chaîne audio
Système FordLink^{MC}
Sonar de marche avant
Mélangeur de carburant (de remplacement)

Système de navigation monté dans la planche de bord (installé à l’usine)
Système intelligent de surveillance de durée de vie de l’huile
Clé SecurILock® (ne couvre pas la perte ou les dommages de clé à puce codée)
Afficheur multimessage
Système antidémarrage

Essuie-glaces à détecteur de pluie
Console réfrigérée
Caméra/sonar de recul
Détecteur d’alcool
Système d’alerte après impact SYNC®, MyFord Touch® et MyLincoln Touch® (ne comprend pas les mises à niveau de logiciel)
Module de commande de freins de remorque (posé en usine)
Composants uniques de véhicule hybride/électrique (sauf batterie haute tension et câbles)

DISPOSITIFS ANTIPOLLUTION

Clapet de répartition d’air, clapet d’air de ralenti à dépression, clapet d’alimentation d’air (flexible et tube) et clapet de retenue de pompe à air
Capteur de pression atmosphérique
Système FED (sauf catalyseur)
Relais ECC
Clapet de commande, capteur de pression, régulateur et raccord de clapet RGE
Commande électronique de l’accélérateur
Filtre à charbon actif
Électrovanne d’air de ralenti
Détecteur de cliquetis
Débitmètre d’air massique/sonde de température d’air d’admission
Sonde à oxygène
Flexible, clapet et filtre de vapeur RGC
Système réducteur d’urée
Sonde de température (liquide de refroidissement)
Ajutage de dépression
Débitmètre d’air à volet

AUDIO

Antenne, radio (ensemble de base)
Chaîne audio
Câbles et câblage électrique
Téléphone cellulaire, récepteur, combiné, haut-parleur et antenne (installés à l’usine)
Affichage des mesures du compas et du thermomètre
Commandes à l’arrière
Radio (AM, AM/FM), haut-parleurs, lecteur de cassette, lecteur CD numérique, égaliseur graphique, amplificateur à haut niveau (posés en usine)
Système audiovisuel arrière (installé à l’usine)

SÉCURITÉ

Module de sacs gonflables
Système d’information sur les angles morts (éléments électriques seulement – dommages ou bris de glace, rétroviseur ou ampoules non couverts)
Système de prévention des collisions
Système d’alerte de trafic transversal
Module de diagnostic de sacs gonflables
Contacteur de porte mal fermée
Poignées de porte (posées en usine)
Guides, encadrements, attaches et supports (ceintures à baudrier)
Fixations et passants d’appuie-tête pour ceinture de sécurité
Système avertisseur de déviation de trajectoire
Barillet de serrure de porte
Lever de verrouillage de porte et de hayon
Brides et clips de maintien des leviers de verrouillage
Dispositif de retenue passif
Système MyKey® (ne couvre pas les clés perdues)
Boucles de ceintures de sécurité (avant et arrière), moteurs, supports, tendeurs, enrouleurs, carillon avertisseur et ceintures gonflables
Système de sécurité au pavillon
Capteurs de sacs gonflables
Glissière du baudrier
Manivelles de lève-glace (posées en usine)
Faisceau électrique des sacs gonflables

SEULS LES ÉLÉMENTS SUIVANTS NE SONT PAS COUVERTS PAR LE PEP PROTECTION ÉTENDUE :

ÉQUIPEMENT FONCTIONNEL – nettoyages et rajustements non contractuels, mises à niveau de logiciel, perte de télécommande, perte de clés, support de carte pour système de navigation (CD, DVD, carte mémoire, disque dur), batteries de tous types et câbles, courroies du moteur, durites de tous types, colliers de serrage et joints de durites, freins (moyeux avant, tambours, segments, garnitures, disques, plaquettes), disque d’embrayage de boîte manuelle, liquide de refroidissement, échappement (y compris le réacteur catalytique), filtres, liquides, lubrifiants, éclairage (ampoules, phares à blocs optiques scellés, phares et lampes à DEL et à décharge [sauf si un PEP Protection étendue Plus! a été acheté], feux et phares embués), amortisseurs, bougies et fils, correction des grincements et des cliquetis, pneus, mises au point du moteur, équilibrage des roues, contrôle de la géométrie, balais d’essuie-glaces, goudjons de roues et altérations ou modifications non autorisées du véhicule, quelles qu’elles soient.

EXTÉRIEUR – réglages d’entretien, glaces et pièces de carrosserie fixes (non mobiles), pare-chocs, glaces, moulures et ornements, peinture, corrosion, tôle, cadre structurel de soubassement, rétroviseurs extérieurs (glace et boîtier), entrées d’eau, bruits d’air, bourrelets d’étanchéité, roues, goudjons de roues, enjoliveurs et ornements de roues, arceau et toit décapotable, tissu, doublures et fixations.

INTÉRIEUR – moquette, planche de bord, garniture de pavillon, boutons, rétroviseur intérieur (glace et boîtier), garniture et sellerie.

